

Inscriptions '23-24

Ouverture des inscriptions :
1^{er} juin '23

La cotisation annuelle est de **120 €** par personne (ou **200 €** pour un couple* ou des cohabitants* s'inscrivant tous deux).
* en 2 versements individuels de 100 €/pers.

Réductions :

- Pour le personnel ATGS pensionné de l'ULB, la cotisation de base est de 80 €.
- Une cotisation de base réduite à 25 € est proposée aux demandeurs d'emploi et aux personnes bénéficiant de l'aide du CPAS ou du statut BIM, sur présentation d'une attestation.

VOUS ÊTES MEMBRE DU CEPULB ?

La cotisation vous donne accès, sans frais supplémentaires à :

- ✓ **24 conférences** en présentiel ou à distance (en direct ou en différé) de la série choisie (lundi, mardi ou jeudi)
- ✓ notre [magazine culturel](#)
- ✓ la fréquentation gratuite de toutes les **bibliothèques** de l'ULB
- ✓ la **couverture des accidents** corporels survenus dans le cadre des activités du CEPULB

et autres [avantages](#).

VOUS N'ÊTES PAS MEMBRE DU CEPULB ?

Vous pouvez participer aux

- ✓ [conférences](#) en présentiel ou à distance (en direct ou en différé) : +15 € par conf.

Comment s'inscrire ?

RENOUVELLEMENT D'INSCRIPTION

À partir du 1^{er} juin :

1. **Créez un compte membre en ligne*** sur la [plateforme dédiée https://cepulb.be/](https://cepulb.be/) (facultatif mais facilite les inscriptions ultérieures)
2. Effectuez votre paiement par virement au compte **BE86 2100 4207 8450**

(voir montants et communication ci-dessous en encadrés verts. *Si création de compte en ligne, vous obtiendrez une communication structurée).

Tous les virements - même couples et cohab. - doivent se faire à titre INDIVIDUEL.

NOUVEAUX MEMBRES UNIQUEMENT

À partir du 1^{er} juin :

1. **De préférence, créez un compte membre*** sur la [plateforme dédiée https://cepulb.be/](https://cepulb.be/) ou Renvoyez-nous le [formulaire d'inscription complété](#)
2. Effectuez votre paiement par virement au compte **BE86 2100 4207 8450**

(voir montants et communication ci-dessous en encadrés verts. *Si création de compte en ligne, vous obtiendrez une communication structurée).

Tous les virements - même couples et cohab. - doivent se faire à titre INDIVIDUEL.

MONTANTS DES COTISATIONS

Cotisation de base
(25 conférences + avantages)

Une personne 120 €
Cotisation de couple 200 €**

** en 2 versements individuels de 100 €/pers.

MONTANTS INSCRIPTIONS COMPLÉMENTAIRES

Inscription aux cours facultaires + **95 €***

Inscription aux cours d'éducation physique + yoga + **60 €**
Inscription à l'atelier marche + **30 €**
Inscription aux cours de tai ji + **60 €**
Inscription à l'atelier narration + **15 €**
Cotisation de solidarité** + **80 €**
Badge Parking + **5 €**

NB : les voyages, visites et excursions, les activités en tandem, les ateliers Vélo et Nature se règlent en cours d'année, au moment où ils sont annoncés.

* Voir procédure de choix des cours :

<https://cepulb.ulb.be/informations-specifiques-aux-cours-facultaires-2023-2024>

** En soutien discret de cotisations de membres en difficulté.

La **COMMUNICATION** du versement doit être indiquée comme suit :

NB : Si vous créez un compte en ligne vous obtiendrez une communication structurée.

1. **NUMÉRO DE MATRICULE** (les **nouveaux membres** doivent indiquer en lieu et place du matricule le terme « **NOUV** »)
2. **Mention COUPLE** si le virement concerne le membre d'un couple ou des cohabitants s'inscrivant tous deux.
3. **JOUR** de la série de conférences choisie (lundi, mardi ou jeudi)
4. S'il y a lieu, la mention :

FAC pour les cours facultaires
EP pour les cours d'éducation physique seuls,
Y pour le yoga seul,
EPY pour les cours d'éducation physique et de yoga,
MARCHE pour l'atelier marche,

TJ1, TJ2 ou TJ3 pour les cours de Tai Ji Quan (en fonction du niveau de cours choisi)
NAR pour l'atelier narration
SOLIDARITE pour la cotisation de solidarité
BADGE pour le badge parking

ATTENTION : Tous les virements doivent se faire à titre INDIVIDUEL.